

# Questions des DPE pour le 3<sup>ème</sup> conseil d'école en date du 17 Juin 2021

## 1. Questions pour l'école

- Avez-vous connaissance des effectifs approximatifs pour l'année 2021-2022 ? Des mixages de classe sont-ils envisagés ?

*L'effectif 2021-2022 reste stable, avec à ce jour 199 élèves : 61 en maternelle, 138 en élémentaire. Ces chiffres pourront varier d'ici la rentrée de septembre, en fonction des arrivées / départs des familles de la commune au cours de l'été. Oui, des classes mixtes sont prévues car les effectifs sont assez inégaux d'un niveau à l'autre.*

- Avez-vous connaissance d'une éventuelle évolution du protocole sanitaire au sein des établissements scolaires ? Si oui, pensez-vous qu'il sera mis en place avant la fin de l'année ou à la prochaine rentrée ?

*Ce jour, jeudi 17 Juin 2021, une première évolution a été mise en place, avec l'arrêt du port du masque à l'extérieur, donc dans les cours de récréation et lors des séances de sport en extérieur. Aucune autre évolution ou allègement de protocole n'a été évoqué.*

- Une dérogation a-t-elle été demandée pour faire une rentrée décalée des futurs élèves de petite section ?

*Non, car les élèves de petite section seront en petit effectif à la prochaine rentrée, et dans une seule classe.*

- La situation sanitaire s'étant améliorée, le protocole va-t-il évoluer afin de permettre l'organisation d'une petite fête de fin d'année, ou même juste un petit spectacle par classe, afin que les enfants puissent se réunir entre camarades dans un contexte plus convivial et ludique ?

*Les consignes concernant les kermesses et fêtes de fin d'année n'ont été reçues que très récemment. De ce fait, il n'y aura cette année ni kermesse, ni fête de l'école, car la mise en place d'un spectacle demande plusieurs semaines de préparation et de travail avec les élèves.*

*D'autre part, les consignes imposent que ces événements n'aient lieu qu'à partir du mois de juillet (les vacances étant le mardi 6...) et dans un espace extérieur, avec 4 m<sup>2</sup> minimum par personne, ce qui est impossible à mettre en place dans notre petite école.*

- Avez-vous eu un retour pour la participation de l'école aux plans de relance numérique et bibliothèque d'école ?

*Le plan de relance numérique a été validé (cf. compte-rendu du conseil d'école).*

*Cependant, aucune école de la circonscription n'a été sélectionnée pour la bibliothèque d'école.*

- Avez-vous été dotés de tests salivaires ? Si non, pourquoi ?

*Non, aucun test salivaire n'a été reçu à l'école de St Morillon. Aucune information ni raison n'a été donnée pour savoir comment, pourquoi et à qui ils étaient attribués.*

- Si le protocole sanitaire est levé ou allégé, les différentes classes de l'école pourront-elles reprendre sur des horaires communs ?

*Oui ! La reprise d'horaires communs est la plus grande volonté de tous : enseignants comme parents !*

- L'activité piscine sera-t-elle reconduite en 2021-2022 ? Si oui, pour quel niveau ?

*Oui, la demande a été renouvelée, toujours sur la piscine de Villenave d'Ornon, pour la classe de CM2 puisque le niveau de classe est imposé par l'Education Nationale. Cependant, une demande a été faite également pour une seconde classe de l'école, si le budget le permet (il est à noter que le transport en bus jusqu'à la piscine et la ligne d'eau sont financés par la Mairie de St Morillon), et qu'un créneau est disponible au niveau de la piscine, très sollicitée par l'ensemble des écoles des communes du Sud Gironde.*

- De plus en plus d'établissements scolaires utilisent des plateformes numériques spécifiques pour le travail quotidien et la communication parents-enseignants (un peu sur le même principe que Pronote). Est-il envisagé par l'école de St Morillon d'utiliser ce type d'outil numérique pour y noter les devoirs ou certains documents (leçons...), ainsi que pour échanger directement avec les parents d'élèves? Ceci dans un souci écoresponsable et pour alléger les cartables des élèves.

*Une formation à l'Espace Numérique de Travail (ENT) est prévue pour les enseignants de l'école le 29 juin 2021, leur permettant d'apprendre à manipuler les différentes fonctionnalités de cet outil.*

*Cependant, son utilisation est libre, et après concertation, l'avis des enseignants est plutôt défavorable, pour plusieurs raisons.*

*Tout d'abord, le fait de noter les devoirs dans un cahier de texte / agenda est un travail à part entière : travail d'écriture, recopie de texte, repère dans le temps.*

*D'autre part, cela implique l'utilisation d'un écran, et l'attente éventuelle d'un parent pour se connecter pour avoir accès aux devoirs et leçons.*

*Enfin, les documents servant aux devoirs sont les supports utilisés en classe, sur lesquels les élèves ont travaillé et écrit eux-mêmes. Il est donc important qu'ils aient leur propre travail pour réviser à la maison.*

*Les enseignants rappellent aussi que les élèves ne sont censés rapporter à la maison que les supports (cahiers, livres, classeurs,...) nécessaires pour les devoirs notés. Chaque jour, ils prennent le soin de dire aux enfants quels supports sont à ramener à la maison, même si certains prennent tout.*

## **2. Questions pour la mairie**

- Quel est l'équipement mis à disposition des enseignants dans la salle de motricité? L'achat de nouveau matériel spécifique est-il prévu?

*Du matériel a été commandé en 2020 et équipe la salle de motricité : blocs de motricité, poutre, matériel modulable,... En 2021, des tapis ont également été ajoutés.*

## **3. Questions communes**

- La boum des CM2 est-elle maintenue ou annulée ?

*Oui, elle est organisée par la mairie. Elle se déroulera le 01<sup>er</sup> Juillet 2021, sous forme d'auberge espagnole, à l'extérieur. Deux animateurs seront présents afin de réguler l'accès à la nourriture et aux boissons afin d'éviter le brassage.*